

Lyon, le 7 juillet 2023

Profession de foi accompagnant la déclaration de candidature

Mesdames, Messieurs, chères collègues, chers collègues,

L'association QSF, créée en 1982 à l'initiative de Laurent Schwarz, présente une liste formée d'enseignants-chercheurs spécialistes des mondes anciens et médiévaux issus de plusieurs universités de France, historiens, archéologues, historiens de l'art, chacun spécialiste reconnu dans son domaine d'étude mais aussi pour son investissement sur le plan de la recherche, de l'enseignement et de l'engagement institutionnel. Elle se veut ainsi représentative de toutes les disciplines regroupées au sein de la 21^e section, ayant comme but de promouvoir, comme son nom l'indique, une politique scientifique qui repose sur des principes de qualité mais aussi sur des valeurs démocratiques, au service de l'université.

Notre association, qui a donné et continue de donner des représentants dans une grande partie des sections CNU depuis plus de trente ans, a toujours eu une action positive au sein de ce conseil qui constitue aujourd'hui l'un des derniers lieux où les universitaires français peuvent défendre leurs droits de manière utile, dans le respect du principe de l'élection par les pairs. QSF fait partie des organisations qui se sont opposées à la manière dont on a prétendu en 2009 améliorer le statut des enseignants-chercheurs en les soumettant à la volonté de présidents d'université et de conseils d'administration tout-puissants et faiblement représentatifs. Cette mobilisation a donné des résultats notables, notamment le maintien de l'attribution au CNU de la moitié des promotions, à laquelle s'est ajouté l'examen des critères d'attribution des primes. Plus que jamais, dans le contexte où le CNU est également investi en application du décret du 23 avril 2009 de la mission d'évaluation quadriennale des activités des enseignements-chercheurs, la nécessité se fait jour d'avoir des sections du CNU composées de membres compétents afin de maintenir les exigences éthiques et intellectuelles qui caractérisent le service public en général et l'université en particulier. Le CNU ne doit pas être seulement une instance de régulation de la discipline, mais aussi œuvrer afin de faire garantir les mêmes droits pour tous les universitaires.

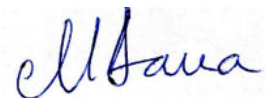
En tant qu'élus QSF, nous poursuivrons au sein du CNU les objectifs suivants :

- défendre le CNU, à l'heure où l'on essaie de restreindre ses compétences et ses attributions.
- mettre en avant le critère de la qualité scientifique dans l'examen des dossiers des candidats à la qualification aux fonctions de maître de conférences et le cas échéant de professeur des universités, afin de préserver le niveau élevé du recrutement.

- appliquer des principes d'excellence, plutôt qualitatifs que quantitatifs, en matière de promotion, d'attribution des primes, des congés de recherche (délégations, CRCT).
- veiller aux principes fondamentaux d'intégrité et d'équité et aux critères d'impartialité pour toutes les évaluations qui nous seraient confiées. Pour ce faire, nous souhaitons donner la priorité aux critères scientifiques, la valorisation des charges et activités administratives restant du domaine des universités, notamment pour ce qui est des promotions.
- continuer à définir des critères publics permettant d'évaluer objectivement et en toute transparence l'activité des enseignants-chercheurs.

Dans nos missions, nous sommes animés par un esprit d'ouverture, au-delà de toute obédience politique ou syndicale, et par le souci de défendre les valeurs de tous les universitaires.

Madalina DANA
Professeur d'histoire grecque, Université Jean Moulin Lyon 3
Directrice du laboratoire HiSoMA – UMR 5189



Nicolas TRAN
Professeur d'histoire romaine, Université de Poitiers

